

CONVENTION DE FORMATION DPC: programme colloque

Entre: E-PAIRS, 6 rue des coudriers, 86100 CHATELLERAULT

et:

Intitulé du stage : " La question du travail au cœur de la coopération entre les équipes médicales du travail et la médecine générale".

<u>Lieu de la formation : FIAP Jean Monnet</u> 30 Rue Cabanis 75014 PARIS (Métro Glacière) Salle BRUXELLES <u>Date : Vendredi 9 Juin 2017 de 9h00 à 17h 00</u>

<u>vom</u>		<u>Prei</u>	<u>nom</u>
<u>Emploi</u>	Médecin du Travail	N°Adeli	N° ORDRE
	Infirmière santé travail		
	Autre		
Adresse Professionnelle	Lieu		
Code Postal	Ville		
Adresse de Facturation	_Lieu		

<u>Coût de la formation</u>: 175 euros (Repas compris) 50 € Pour les Internes & Jeunes médecins (225 Euros (Repas compris) si inscription après le 30/04/2017)

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du règlement. Une attestation de fin de formation sera délivrée pour une participation complète et effective à cette journée de DPC (FMC), sous l'égide de E-Pairs, enregistré auprès de l'OGDPC sous le numéro 2849 Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à E-Pairs par voie postale ou électronique

Signature du président du service

Ville

Code Postal

Signature du président d'E-Pairs